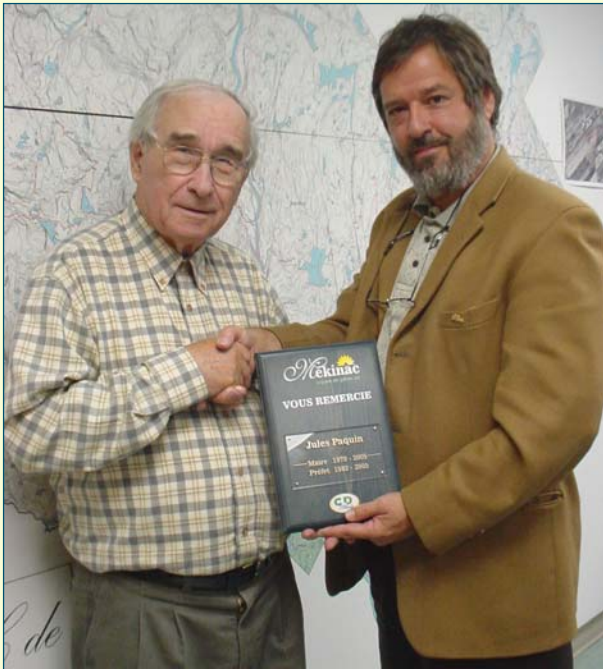


## Mot du directeur général



**Jules Paquin, président du CLD Mékinac et Jean Morasse, directeur général.**

Bonjour,

Monsieur Jules Paquin présidait, le 12 octobre, sa dernière rencontre du CLD Mékinac. Considérant la contribution inestimable de monsieur Paquin à l'avancement de son territoire, tous les membres du conseil d'administration ont souhaité signaler cette contribution. C'est donc au nom de l'ensemble du conseil que j'ai remis à monsieur Paquin une plaque souvenir sur laquelle se trouve le texte suivant :

***Cher Jules, Mékinac vous remercie!***

***C'est tout Mékinac qui veut vous témoigner son immense reconnaissance pour tant d'années au service de votre communauté.***

***Il y a peu d'individus au Québec qui peuvent se réclamer d'autant d'années de service, soit 24 années en tant que commissaire dans le domaine scolaire et 26 années comme maire de Notre-Dame-de-Montauban, en y ajoutant les 24 dernières comme préfet de la MRC de Mékinac.***

***Merci pour cette contribution inestimable et bonne continuation.***

*Jean Morasse*

## Création d'un nouveau fonds

La MRC de Mékinac abonde d'individus possédant un talent inventif. La plupart d'entre nous fréquentons une personne capable d'inventer des produits originaux et pratiques. En ce sens, le CLD Mékinac a instauré le *Fonds d'innovation pratique* afin de soutenir le développement et la commercialisation d'inventions présentant un degré d'innovation important, ainsi qu'un réel potentiel de développement économique pour la MRC de Mékinac. Conséquemment, toute personne ayant une idée ou un concept de produit innovateur pourra bénéficier d'un soutien technique ainsi que d'un soutien financier pouvant aller jusqu'à 5 000 \$. L'aide financière accordée peut servir à l'embauche d'experts externes pour la conduite d'activités spécialisées, essentielles à l'avancement du projet d'invention. Les dépenses en capital telles que le matériel de prototypage sont également admissibles. La clientèle admissible est âgée de 18 ans ou plus au moment de la demande et réside dans la MRC de Mékinac. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter monsieur Patrick Baril, agent de développement au CLD Mékinac.

## Des spectateurs « Au 7<sup>e</sup> ciel »

C'est près de 500 personnes qui ont assisté aux quatre représentations de la pièce « Au 7<sup>e</sup> ciel » de Jean Daigle présentée par la *Troupe du Caméléon* de Ste-Thècle les 15, 16, 22 et 23 octobre. Des spectateurs ravis de découvrir les nombreuses péripéties d'Albert, Edmond, Yvette, Rose et Évangéline. La mise en scène de la pièce a été assurée par madame Sandra Veillette. La troupe a bénéficié des conseils et du travail de relations de presse d'Eric Poirier, agent de développement culturel au CLD Mékinac.



**Colette Veillette (Rose), France Déry (Évangéline), Lise Boucher (Yvette), Daniel Beupré (Edmond) et Camille Girard (Albert).**

## Une première MRC verte au Québec?

Dernièrement, le Syndicat de l'UPA de Normandie a présenté trois réalisations agroenvironnementales effectuées en partenariat avec les intervenants du milieu, dont le CLD Mékinac, visant à faire de la MRC de Mékinac la première MRC verte au Québec, du moins pour le secteur agricole.



De gauche à droite, du haut vers le bas :  
**Normand Houle**, directeur du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation au Québec,  
**Daniel Allard**, président du Syndicat de l'UPA de Normandie,  
**Claude Trudel**, président de la Fédération de l'UPA de la Mauricie,  
**René Perreault**, responsable du Comité d'action et de promotion de l'agriculture durable à l'UPA de la Mauricie,  
**Annie Saulnier**, attachée de presse de Julie Boulet  
 et **Jean Morasse**, directeur général au CLD Mékinac.

Le projet *Livre de bord Mékinac*, outil unique et novateur, a pour principal objectif la mise à niveau de la totalité des entreprises agricoles de Mékinac au chapitre des normes agroenvironnementales actuellement en vigueur. Chacune des entreprises agricoles est rencontrée individuellement pour analyser son niveau de conformité et élaborer un livre de bord adapté aux particularités de chacune d'elles. Ce guide de référence complet contiendra l'ensemble des normes provinciales, régionales et locales et pour chacune, une stratégie d'action sera proposée de façon à s'y conformer. Déjà, les résultats sont probants, puisque 65 producteurs sur une possibilité de 72 ont accepté d'adhérer à ce projet-pilote et ce, depuis le mois de mai.

Quant à la campagne d'identification des puits d'eau potable, la cohabitation entre les agriculteurs et les autres citoyens présents dans nos campagnes a été grandement améliorée. Cette opération a permis d'identifier plus de 145 puits dans la MRC de Mékinac depuis 2003. Pour ce faire, un panneau d'identification a été installé à proximité des puits, de façon à fournir un repère visuel aux producteurs, à leurs employés et aux entreprises d'épandage à forfait lors des périodes

## Les mesures pour venir en aide au secteur forestier sont finalement dévoilées

Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, monsieur Pierre Corbeil, a annoncé le 17 octobre dernier les montants accordés afin d'atténuer les impacts de la baisse de possibilité de coupe de 20% dans le résineux. Rappelons que cette baisse, qui est effective depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005, constitue la principale mesure adoptée par ce même ministère suite au dépôt du rapport Coulombe sur la gestion de la forêt publique québécoise.

Ainsi, en Mauricie, les mesures d'atténuation retenues représentent une somme de 1 102 000\$ pour l'année financière 2005-2006.

En voici les détails :

Montant	Usage	Organismes ciblés
150 000 \$	Mise en place de la commission forestière régionale et des plans régionaux de développement forestier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conférence régionale des élus (CRÉ)</li> </ul>
347 000 \$	Vulgarisation, transfert technologique et planification des activités d'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Association forestière de la vallée du Saint-maurice (AFVSM)</li> <li>Table de concertation sur la recherche forestière en Mauricie</li> <li>Association régionale des gestionnaires de Zecs de la Mauricie (ARGZM)</li> </ul>
150 000 \$	Projet TRIADE (concept de gestion intégrée)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ensemble de partenaires dans le Haut-Saint-Maurice</li> </ul>
200 000 \$	Travail d'un expert de Forintek (transfert technologique, étude exploratoire, intervention technique, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Forintek et les entreprises et organismes de la région</li> </ul>
160 000 \$	Éclaircies commerciales en forêt privée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes (AMFM)</li> </ul>
95 000 \$	Travaux de recherche en forêt mixte	<ul style="list-style-type: none"> <li>À déterminer</li> </ul>

de travaux, afin qu'ils puissent respecter la distance réglementaire. Ce périmètre de protection permet principalement de limiter les risques de contamination de l'eau potable et, par conséquent, de réduire de façon considérable les risques pour la santé des utilisateurs.

Ces démarches s'ajoutent à la restauration des cours d'eau du bassin versant de la rivière des Envies et de la préservation de sa biodiversité. Le projet étant pour l'instant en phase d'études et de planification, l'étape suivante mènera les producteurs agricoles à poser des actions concrètes, telles que le retrait des animaux des cours d'eau, en installant des clôtures et des sites d'abreuvement, la stabilisation des berges et la revégétalisation des bandes riveraines, etc. Ici encore, le projet connaît un excellent taux de participation, puisque 32 producteurs, sur une possibilité de 40, y ont adhéré de août à septembre 2005. L'expertise développée dans ce secteur d'intervention sera transférée à d'autres bassins versants de la Mauricie.